



UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2020-2021

Licence

2e et 3e année

Sciences du Langage



#univorleans

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

À l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

La licence de Sciences Du Langage de l'Université d'Orléans s'est donné pour objectif de combiner une formation de base de haut niveau dans toutes les disciplines relevant de la linguistique tout en préparant les étudiants aux métiers qu'ils seront amenés à exercer (professorat des écoles, documentation, orthophonie, applications informatiques, métiers de la communication...). Elle est inscrite dans le domaine «Lettres, Langues, Linguistique» de l'UFR Lettres Langues et Sciences Humaines.

Sciences du Langage (SDL) est l'une des mentions auxquelles peut aboutir l'inscription dans l'un des trois tronc communs : **SDL-LETTRES** ; **SDL-LLCER** ; **SDL-LEA**. L'accès à cette mention se fait de manière progressive dès le premier semestre de la première année sous forme de deux types d'enseignements en « Majeure » correspondant aux pré-requis des mentions choisies. A la fin du semestre 1, les étudiants ont la possibilité de se réorienter vers la mention choisie en « mineure » en suivant les Unités d'Enseignement complémentaires de la mention vers laquelle il se réoriente (celle ne relevant pas des pré-requis de la mention). À l'issue de la première année, l'étudiant conservera la possibilité de confirmer son choix de mention. Il pourra alors accéder aux deux paliers suivants d'approfondissement de licence 2 et 3, à travers des enseignements de spécialité propres à la mention SDL complétés par des enseignements de parcours.

Globalement, **les sciences du langage** visent à décrire et à expliquer le fonctionnement du langage humain dans toutes ses dimensions. Elles regroupent donc un vaste ensemble de spécialités, allant de la phonétique à la pragmatique, en passant par la phonologie, la syntaxe, la sémantique, etc., sans oublier des domaines connexes, nés de la rencontre entre la linguistique et d'autres sciences humaines : psycholinguistique, sociolinguistique, didactique des langues... ou avec l'informatique (Traitement Automatique des Langues).

Les SDL, au sein de l'UFR Lettres Langues et Sciences Humaines, sont orientées vers l'ensemble des activités qui requièrent une maîtrise de la langue comme telle, qu'il s'agisse d'en extraire les principes de fonctionnement, d'en transmettre l'usage ou d'en pallier les carences.

L'enseignement dans le cycle primaire (professorat des écoles) constitue un débouché majeur mais non exclusif. Si l'enseignement des lettres n'est pas privilégié dans le cursus SDL, la communication et les techniques d'expression répondent à des demandes variées, tant de la part des publics professionnels en formation initiale ou continue qu'en accompagnement des études universitaires.

L'enseignement du Français Langue Étrangère est également très demandé, pour l'enseignement du français à l'étranger comme pour le travail au sein d'organismes ou d'associations d'aide aux nouveaux arrivants en France.

À la rencontre du secteur médical, les SDL sont un appui pour les tâches de rééducation, en particulier celles de l'orthophoniste. Si le recrutement par concours n'implique pas de préparation particulière, la connaissance des mécanismes du langage et de l'acquisition, ainsi qu'une bonne connaissance de la Langue des Signes Française (LSF) sont un atout pour une poursuite d'études dans ce secteur.

Les études en Sciences Du Langage privilégient le maniement de la langue comme objet d'analyse et d'expertise : traitement du signal vocal, confection de dictionnaires et de lexiques, veille technologique, gestion des connaissances, documentation et indexation automatiques et bases de données, aide à la traduction automatique, résumé automatique et, plus généralement, tout ce que les développements de l'informatique ont impliqué comme recours à l'expérience du linguiste (industries de la langue, humanités numériques).

La connaissance et la maîtrise de systèmes symboliques (tels que les langues mais aussi l'image) constituent également un atout pour les métiers de la communication : attaché de presse, journaliste rédacteur, chargé de communication interne / externe, relations publiques ...

Une nouvelle demande se dessine concernant la description des langues. L'internationalisation croissante met en danger les cultures et les langues qui leur sont associées. Il y a aujourd'hui des milliers de langues qui attendent d'être décrites et des programmes de sauvetage sont entrepris dans des cadres privés et publics, nationaux et internationaux, gouvernementaux ou non.

Enfin, comme toute discipline scientifique, les SDL sont présentes dans plusieurs organismes de recherche (en particulier le CNRS) et à l'Université.

Au travers des spécialités choisies, cette licence généraliste donne accès aux métiers de l'enseignement, en particulier au concours de recrutement de professeur des écoles et à l'enseignement du français à l'étranger (après un master), aux métiers du traitement de l'information et de la communication (après un master), aux métiers des industries de la langue et de l'ingénierie linguistique (après un master), aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (après un doctorat) ou de l'orthophonie (après un concours d'entrée et cinq années d'études dans une école spécialisée).

Secteurs professionnels envisageables :



Professorat :

L'orientation professionnelle dominante concerne les besoins sociaux en matière d'apprentissage des langues, en particulier du français. L'enseignement dans le cycle primaire constitue l'un des débouchés majeurs, tandis que l'enseignement du Français Langue Étrangère demeure très demandé, aussi bien à l'étranger, qu'au sein d'organismes ou d'associations d'aide aux nouveaux arrivants en France.



Professions de la communication



Professions paramédicales concernant le langage (orthophonie)



Documentation et bibliothèques



Concours administratifs.



Industries de la langue / humanités numériques

Poursuite du cursus :

Les masters de sciences du langage préparent selon la spécialité choisie aux métiers de la didactique du français langue maternelle et langue étrangère, de l'ingénierie linguistique et des technologies de l'information, de la communication, de l'informatique et enfin de la recherche.

A l'université d'Orléans

Master Sciences Humaines et Sociales - Mention Sciences du langage - Spécialités :

[Linguistique outillée et traitement automatique du langage \(LouTAL\)](#)

[Didactique du français et plurilinguismes \(DFP\)](#)

[Création numérique et Didactique \(CND\)](#)

[Linguistique et Communication \(LinCom\)](#)

En dehors de l'université d'Orléans

Intégration d'un master FLE, Didactique des langues, Sciences de l'information et de la communication, MEEF.

Doctorat

Le doctorat de sciences du langage prépare aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, et spécifiquement aux postes de Chargé de Recherche du CNRS (chercheur) et de Maître de Conférences dans les universités (enseignant-chercheur) en 7e section (sciences du langage) et 71e section (sciences de l'information et communication).

Licence Sciences du Langage

LICENCE 1

Semestre 1

Tronc Commun

SDL
LLCER

ou

SDL
LEA

ou

SDL
Lettres

Majeure Sciences Du Langage

ou

Majeure LLCER (anglais ou espagnol)

ou

Majeure LEA

ou

Majeure Lettres

Mineure LLCER (anglais ou espagnol) ou LEA ou Lettres

Mineure SDL

Mineure SDL

Mineure SDL

Ré-orientation possible en fin
de semestre 1

LICENCE 2 & LICENCE 3

Semestres 3 à 6

Communication et traitement
de l'information linguistique
(Com TIL)

ou

Langue des Signes Française
(LSF)

ou

Français Langue Etrangère
(Linguistique et Didactique,
FLE)

ou

Métiers de l'Enseignement
(MEEF)

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

★ Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR. En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- ★ une procuration signée de l'intéressé
- ★ une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- ★ une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révocable en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :

AUCUN COURS DE LANGUES

AUCUN GROUPE DE TD

AUCUNE OPTION



Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
 - Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
 - Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
 - Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.
- Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

- 1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit	Inacceptable parce que :
Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.	• L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.
Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.	• Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu’une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c’est dans le **domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir**. Cependant, même si depuis quelques dizaines d’années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l’accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• Même si l’auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l’auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu’elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu’une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d’aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• L’extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.

• La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l’accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l’essentiel de ce que l’auteur a dit en deux phrases.

• Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l’auteur.



SEMAINE DE PRE-RENTREE

Présence obligatoire pour les étudiants de L1 du lundi 31 août au samedi 5 septembre 2020

RENTREE UNIVERSITAIRE / DEBUT DES COURS *

Lundi 7 septembre 2020

PREMIER SEMESTRE

Du lundi 7 septembre au samedi 19 décembre 2020

Congés d'automne : du lundi 26 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Congés d'hiver : du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Examens du premier semestre

Du lundi 7 au vendredi 18 décembre 2020 et du lundi 4 au samedi 9 janvier 2021

SECOND SEMESTRE

Du lundi 11 janvier au samedi 17 avril 2021

Congés d'hiver : du lundi 1^{er} au dimanche 7 mars 2021

Congés de printemps : du lundi 26 avril au dimanche 2 mai 2021

Examens du second semestre

Du lundi 19 au samedi 24 avril, puis du lundi 3 au vendredi 7 mai et du lundi 10 au mercredi 12 mai

Examens-2^{ème} session

Du lundi 7 au vendredi 25 juin 2021

* Attention certains cours en master commencent dès le 31 août – les cours de japonais en portail 4 également : vous devez consulter votre emploi du temps via votre <http://ent.univ-orleans.fr/render.userLayoutRootNode.uP>

Code de l'UE	Nom de l'UE		CM	TD
Licence 2e année				
SEMESTRE 3				
LLA3H10	Sémantique	6	24	24
LLA3H30	Acquisition du langage	6	18	24
LLA3H20	Sociolinguistique	5	24	24
LLA3I20	Informatique/Bureautique	3	12	18
	UEOI	2	15	
	LANSAD au choix :	2		
LLA3ALL	Allemand			
LLA3ANG	Anglais			
LLA3ESP	Espagnol			
<i>Parcours COMTIL</i>				
LLA3H7A	Gestion des connaissances et technologies des langues	3		24
LLA3H7B	Introduction aux théories de la communication	3		24
<i>PARCOURS LSF</i>				
LLA3H8A	Langue des signes français 2	3		30
LLA3MF1 ou LLA3H7A ou LLA3H7B	Connaissance des institutions éducatives ou Gestion des connaissances et technologies des langues ou Introduction aux théories de la communication	3	20	24 24

PARCOURS MEF-FLM/FLE

LLA3H6A	Introduction à la didactique du FLE	3	10	15
LLA3MF1	Connaissance des institutions éducatives	3	20	

SEMESTRE 4

LLA4H10	Syntaxe	5	24	24
LLA4H20	Phonologie	5	24	24
LLA4H50	Traitement quantitatif des données	2		18
LLA4H30	Didactiels pour l'enseignement du FLM	5	18	18
LLA4H40	Introduction au TAL	2	12	6
	UEOI	2	15	
	LANSAD au choix :	2		
LLA4ALL	Allemand			
LLA4ANG	Anglais			
LLA4ESP	Espagnol			

PARCOURS COMTIL

LLA4H7A	Grammaire pour le TAL	3		18
LLA4H5A	Communication interculturelle	3		24

PARCOURS LSF

LLA4H8A	Langue des signes française 3	3		30
LLA4MF1 ou	Psychologie et sociologie pour enseignement	3	22	
LLA4MF2 ou	stage d'observation en milieu scolaire			12
LLA4H7A ou	grammaire pour le TAL			18
LLA4H5A	communication interculturelle			24

PARCOURS MEEF-FLM/FLE

LLA4H5A	Communication interculturelle	3		24
LLA4MF1 ou	Psychologie et sociologie pour enseignement	3	22	
LLA4MF2	stage d'observation en milieu scolaire			12

Licence 3e année

SEMESTRE 5

LLA5H20	Histoire et épistémologie de la linguistique	6	24	24
LLA5H11	Syntaxe de la phrase complexe	5	18	18
LLA5H4A ou	Grammaire d'unification	3		24
LLA5H4C	linguistique diachronique			
LLA5H30	Comparer les langues	4	12	18
LLA5H50	Terrain, enquête, corpus	4	12	18
	LANSAD au choix :	2		18
LLA5ALL	Allemand			
LLA5ANG	Anglais			
LLA5ESP	Espagnol			

PARCOURS COMTIL

LLA5H8A	Humanités numériques et traitement de l'information	3		24
LLA5J6D	Gestion de projets	3		24

PARCOURS LSF

LLA5H9A	Langue des signes française 4	3		30
LLA5MF1	Psychologie et sociologie pour enseignement ou	3	15	22
LLA5MF2A	Enseigner l'histoire-géo au 1er degré ou			20
LLA5H8A	Humanités numériques et traitement de l'information ou			24
LLA5J6D	Gestion de projets de communication		6	18

PARCOURS MEF-FLE

LLA5H7A1	Langue nouvelle Serbo-croate	3		24
LLA5H7A2	Langue nouvelle Polonais			
LLA5H7B	Histoire des méthodologies	3		24

PARCOURS MEEF-FLM

LLA5MF1 ou	Psychologie et sociologie pour enseignement ou	3	15	22
LLA5MF2A	Enseigner l'histoire-géo au 1er degré			20
LLA5MAT1 ou	Mathématiques élémentaires ou	3		24
LLA5MF2A	Enseigner l'histoire-géo au 1er degré			20

SEMESTRE 6

LLA6H51	Cognition	4	18	18
LLA6H20	Pragmatique des énoncés	4	12	18
LLA6H30	Morphologie	5	24	24
LLA6H40	Psycholinguistique	4	24	24
LLA6H10	Pragmatique de l'interaction	3	12	18
LLA6H60	Logique	2		18
	LANSAD au choix :	2		18
LLA6ALL	Allemand			
LLA6ANG	Anglais			
LLA6ESP	Espagnol			
PARCOURS COMTIL				
LLA4J7D	Marketing fondamental et opérationnel	3	18	12
LLA6HST1 ou LLA6HST2	Période d'observation ou Projet professionnel	3		9 9

PARCOURS LSF sans stage

LLA6H9A	Langue des signes française 5	3	30	
LLA6H61	Didactique du FLM et période d'observation	4	18	20

PARCOURS LSF avec stage

LLA6H9A	Langue des signes française 5	3		30
LLA6HST1	Période d'observation	3		9
ou LLA6HST2	Projet professionnel			9

PARCOURS MEF-FLE

LLA6H7A	Didactique du FLE et période d'observation	3		18
LLA6H7B	Grammaire pour le FLE	3		18

PARCOURS MEF-FLM

LLA6H61	Didactique du FLM et période d'observation	4	18	20
LLA6MF1A	Enseigner les sciences expérimentales à l'école	2	22	20
ou LLA6H62A	Grammaire pour le FLM			18
ou LLA6MF2	Psychologie et sociologie pour l'enseignement			



LICENCE 2e année

Semestre 3 - Tronc commun

Sémantique - Responsable de l'UE : François NEMO

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 6 - 6 ECTS / Distanciel partiel

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 minutes - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Introduire aux méthodes et aux débats théoriques contemporains relatifs à la construction d'une linguistique du sens (mots, phrases/énoncés). La question de l'interface sémantique/ pragmatique. Comprendre la relation entre sémantiques linguistiques et sémantiques formelles/représentationnelles.

Distinction signification/sens et théories de la polysémie. Comprendre la relation entre polysémie et pluri-sémie. Théories de la polycatégorialité. Modèles de l'intégration sémantique (compositionnalité vs constructions vs systèmes de contraintes). Sémantique de la relation entre morphèmes et lexèmes. Introduction à la polymorphie des morphèmes.

Sémantique des énoncés, des connecteurs et du discours.

Objectifs :

Découverte progressive de la nature exacte des contraintes sémantiques et de la façon dont il est devenu possible de rendre compte de la diversité des emplois (polysémie / polycatégorialité) d'un signe et des mécanismes permettant d'associer des signes entre eux (intégration sémantique). Acquisition des techniques permettant d'isoler la signification d'une unité à partir de la diversité de ses emplois/interprétations. Capacité à décrire des constructions.

Bibliographie :

Benveniste (1966). «Problèmes sémantiques de la reconstruction», Problèmes de linguistique générale, 1, Paris, Gallimard, pp. 289-307.

Ducrot & al (1980); *Les mots du discours*. Paris : éditions de Minuit.

Cadiot & Nemo (1997), «Pour une sémiogénèse du nom», *Langue française*, 113: 24-34.
(www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1997_num_113_1_5367)

Nemo. (2014) «Pluri-sémie, intégration sémantique, sous-détermination». *Études romanes de Brno, Sens multiple(s) et polysémie. Regards d'Occident*. 35, 1, 41-57.

(www.dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4966015.pdf)

Ressources pédagogiques : Supports pédagogiques, synopsis des cours.

Sur Célène



Sociolinguistique - Responsable de l'UE : Katja PLOOG

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 minutes - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Le cours propose une réflexion sur les rapports langue(s)/ société(s). Après une présentation des fondateurs de la sociolinguistique, des relations linguistique/ sociologie, on insistera sur les concepts de norme et de variation. Les différents types de variation (diachronique, diatopique, diastratique..) seront abordés ainsi que la question des contacts de langues et de l'émergence de nouvelles façons de parler, variétés, langues, en contexte plurilingue. Une partie importante du cours sera consacrée à l'enquête sociolinguistique et une expérience pratique sera proposée.

Comprendre la langue comme un fait social.

Comprendre la sociolinguistique comme déconstruction/reconstruction de la linguistique.

Sensibiliser aux questions de variation.

Première expérience d'enquête

Compétences visée :

- Capacité d'analyse de la réalité sociale et linguistique.
- Capacité d'objectivation des représentations.

Références :

Bernstein Basil (1975) : *Langages et classes sociales*. Éditions de minuit

Bourdieu Pierre (2001) : *Langages et pouvoir symbolique*. Seuil

Cohen Marcel (1971) : *Matériaux pour une sociologie du langage*. Maspéro

Gadet Françoise (1989) : *Le français ordinaire*. Colin

Labov William (1976) : *Sociolinguistique* Éditions de Minuit.



Acquisition du langage - Responsable de l'UE : Céline DUGUA

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 minutes - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement :

En croisant approches psycholinguistique et linguistique, ce cours aborde la question de l'acquisition du langage oral, sous ces différentes modalités à savoir la perception (depuis la vie fœtale), la compréhension et la production. Nous traitons du développement des différents niveaux linguistiques (phonétiques, phonologiques, lexicaux, morphosyntaxiques) en montrant leur interdépendance tout au long du développement. Les principales théories (psycho)linguistiques qui se sont intéressées à l'acquisition du langage sont présentées et discutées.

Objectifs

- Connaître les principales théories d'acquisition
- Connaître les grandes étapes du développement du langage oral

Compétences visées

- Être capable de décrire et analyser des corpus de paroles enfantines ou d'interactions parents/enfants en suivant une démarche scientifique
- Réinvestir ses connaissances des différents domaines de la linguistique dans des études de corpus de paroles enfantines

Bibliographie:

- Boysson-Bardies, B. D. (1996 [2005]). Comment la parole vient aux enfants. Paris : Odile Jacob.
- Houdé, O. & Leroux, G. (2009). Psychologie du développement cognitif. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kail, M. & Fayol, M. (2000). L'acquisition du langage - Le langage en émergence : de la naissance à trois ans. Le langage en développement : au delà de trois ans. Paris : PUF.
- Karmiloff, K. & Karmiloff-Smith, A. (2003). Comment les enfants entrent dans le langage. Paris : Editions Retz.
- Piaget, J. (1997 [1948]). Le langage et la pensée chez l'enfant. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD
Volume horaire : 18TD

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Anglais/Espagnol : Grammaire. Exercices de lexique. Lecture de documents. Prononciation et expression. Synthèse de documents. Présentation de documents.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.



Informatique/bureautique - Responsable de l'UE : Maxime LAGRANGE

Volume horaire : 12CM + 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : épreuve pratique 1h30

RSE: S1 : épreuve pratique 1h30 - Session 2 : épreuve pratique 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Le programme de cet enseignement s'inscrit dans le cadre du référentiel national de compétences du C2i® niveau 1.

CM : des points cruciaux de la culture de base en informatique seront abordés (notamment : aspects légaux et déontologiques, sécurité, protocoles, ...)

TD :

Découverte et apprentissage du traitement de texte pour l'élaboration de documents complexes et structurés (compte rendu, rapport, mémoire, bibliographie ...) - maîtrise des fonctionnalités nécessaires à la structuration de documents complexes (notes de bas de pages, sommaire, index, styles, ...).

Découverte et apprentissage du tableur pour le traitement des données chiffrées (références absolue/relative, fonctions simples, filtres, tableaux croisés dynamiques ...), leur présentation (format de cellule, graphique, ...).

Ressources pédagogiques : www.c2imes.org



UEOI - Responsable de l'UE : selon l'UEO choisie

Volume horaire : 15TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Voir descriptif des UEOI

Semestre 3 - Parcours COMTIL



Gestion des connaissances et technologies des langues - Responsable de l'UE : Anne-Lyse MINARD

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 minutes - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'objectif du cours est de répondre à deux questions : Pourquoi cet intérêt pour la gestion de la connaissance en entreprise et comment fonctionne-t-elle ?

Nous aborderons les points suivants :

- 1) Historique : premières expériences en Gestion des connaissances
- 2) Notion de «connaissance»
- 3) Gestion des connaissances aujourd'hui
 - plateforme de Gestion des connaissances : ses éléments, ses fonctions
 - outils et technologies disponibles
- 4) Projet de Gestion des connaissances : son pilotage
- 5) Conclusion : quels apports et gains potentiels dus à une meilleure gestion des connaissances pour l'entreprise ?

Introduction aux théories de la communication - Responsable de l'UE :

Caroline CANCE

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC- Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 minutes - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours aborde les principales théories de la communication (théorie de l'information, approches psychosociales systémiques, sociologie des médias...) ainsi que les différents types de communication (communication verbale et non verbale, communication par l'image, communication de masse ...) en s'appuyant sur l'analyse de nombreux documents multimédias (articles, photos, publicités, extraits de films, discours médiatique, ...)

Compétences visées :

- Connaître et comprendre les théories de la communication développées dans les différentes disciplines des Sciences de l'Information et de la Communication
- Savoir analyser différents types de documents (iconographiques, textuels, audiovisuels) en utilisant de manière appropriée les concepts et méthodes développés dans les différentes approches

Bibliographie :

- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris : Raisons d'agir.
- Goffman, E. (1967, trad. 1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit.
- Hymes, D. H. (1988). *Vers la compétence de communication*. Paris : Hatier-Cretif
- Maigret, E. (2003). *Sociologie de la communication et des médias*, Armand Colin.
- Mattelart, A., & Mattelart, M. (1995). *Histoire des théories de la communication*. Paris : La Découverte.
- Watzlawick, P., Beavin, J. and Jackson D (1967, trad. 1972). *Une logique de la communication*. Paris : Seuil.
- Wolton, D. (1997). *Penser la communication*, Flammarion.

Semestre 3 - Parcours LSF

Langue des signes française 2 - Responsable de l'UE : Rémy PIAT (VISUEL)

Volume horaire : 30TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral épreuve pratique 30 min.

Statut RSE impossible.

Descriptif de l'enseignement :

Niveau A1.2 (prérequis: niveau A1.1)

Apprentissage de la LSF au niveau introductif selon Cadre Européen de Référence pour les Langues

Objectifs:

- Acquérir les bases lexicales et structurales de la LSF
- Appréhender la sémantique de la LSF

Connaissance des institutions éducatives ou Gestion des connaissances et technologies des langues ou Introduction aux théories de la communication - Responsable de l'UE : Sylvie QUITTELIER(INSPE) (VOIR DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU PARCOURS COMTIL)

Volume horaire : 20CM - en distanciel

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Découvrir les institutions éducatives (école primaire, collège, lycée, établissement spécialisé, structure à vocation éducative) leur cadre, leurs fonctions et les personnels.
- Comprendre les enjeux de l'éducation : distinguer éduquer, instruire, enseigner et former.
- Appréhender la relation pédagogique au travers d'exercices de communication.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer une capacité d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer les capacités de communication orale

Bibliographie :

Mucchielli R., communication et réseaux de communication, ESF

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Semestre 3 - Parcours MEF - FLM/FLE

Introduction à la didactique du FLE - Responsable de l'UE :

Marie SKROVEC

Volume horaire : 10CM+15TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 minutes - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Il s'agit de présenter le champ du Français Langue Etrangère et Seconde : ses acteurs, la diversité des contextes d'enseignement, des publics et de leurs besoins, en France et à l'étranger, les certifications et les documents de référence (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, référentiels), etc.

Les étudiants analysent différents documents (référentiels, supports didactiques) pour se familiariser avec les niveaux de compétence et la construction de séquences didactiques en FLE.

Compétences visées :

Comprendre le champ du FLE/FLS et des enjeux de ce domaine professionnel.

Connaître les certifications existantes.

Connaître les niveaux communs de compétence du CECRL et se familiariser avec les descripteurs.

Se familiariser avec les principes de la construction de séquences didactiques en FLE.

Bibliographie :

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (2005), Division des politiques linguistiques, Strasbourg, Editions Didier : Paris.

CHAUVET, Aude (2008) : *Référentiel de l'Alliance française pour le Cadre Européen*, A1-A2-B1-B2-C1-C2, CLE International : Paris.

CUQ, Jean-Pierre & Gruca, Isabelle (2011) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble.

Connaissance des institutions éducatives - Responsable de l'UE : Sylvie Quittelier (INSPE)

Volume horaire : 4CM + 16TD Coeff. 3 - 3 ECTS - en distanciel

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Découvrir les institutions éducatives (école primaire, collège, lycée, établissement spécialisé, structure à vocation éducative) leur cadre, leurs fonctions et les personnels.
- Comprendre les enjeux de l'éducation : distinguer éduquer, instruire, enseigner et former.
- Appréhender la relation pédagogique au travers d'exercices de communication.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer une capacité d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer les capacités de communication orale

Bibliographie :

Mucchielli R., communication et réseaux de communication, ESF

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>



LICENCE 2e année Semestre 4 - Tronc commun

 **Syntaxe** - Responsable de l'UE : Emmanuel SCHANG

Volume horaire : 24 CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min. - Session 2 : 100% CT écrit 1h30.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours aborde les principales notions de syntaxe dans le modèle de la grammaire générative (X-barre, mouvements, théta-rôle, périphérie gauche, etc.). Il se place dans une optique de syntaxe générale (Principes & Paramètres, Programme Minimaliste). Les exemples seront pris dans de nombreuses langues (anglais, arabe, gaélique, bambara, luxembourgeois, etc.) et illustreront la diversité des langues du monde.

Compétences visées :

- familiariser l'étudiant avec le modèle syntaxique génératif et développer une approche 'universaliste' des problèmes syntaxiques.
- savoir formaliser un problème syntaxique, savoir analyser les structures de langues diverses.

Bibliographie :

Adger, D. (2003). *Core syntax: A minimalist approach* (Vol. 33). Oxford: Oxford University Press.

Carnie, A. (2013). *Syntax: A generative introduction*. John Wiley & Sons.

Haegeman, L. (2009). *Thinking syntactically: a guide to argumentation and analysis*. John Wiley & Sons.

Hornstein, N., Nunes, J., & Grohmann, K. K. (2005). *Understanding minimalism*. Cambridge University Press.

Tellier, C. (1995). *Éléments de syntaxe du français: méthodes d'analyse en grammaire générative*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.



Phonologie - Responsable de l'UE : Guillaume ENGUEHARD

Volume horaire : 24 CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS / Distanciel

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 minutes - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Dans le cadre du cours de phonologie, nous aborderons la différence fondamentale entre la réalisation des sons et leur fonction au sein d'un système linguistique. Nous verrons en quoi les mots d'une langue ne sont pas composés de sons, mais d'unités abstraites appelées " phonèmes ". Dans un premier temps, nous aborderons les principes de l'analyse phonologique – qui consiste à définir les phonèmes d'une langue – selon différentes écoles (structuralisme, fonctionnalisme, distributionnalisme). Puis, nous nous intéresserons plus en détail au rapport entre phonologie et phonétique à travers le prisme des variations et de la neutralisation. Enfin, nous étudierons les principaux processus de changements phonétiques et leur impact sur le système de la langue. Nous illustrerons ce cours à l'aide d'exemples issus du français, mais aussi d'autres langues moins connues.

Objectifs :

- Connaître les principes de l'analyse phonématique
- Situer les différentes approches de la phonologie

Compétences visées :

- Prendre conscience de la différence entre un système et sa réalisation
- Acquérir la méthode de mise au jour des phonèmes d'une langue
- Être capable de décrire un système phonologique en termes de traits pertinents
- Être capable reconnaître et de décrire les différents processus phonologiques

Bibliographie :

Carvalho (Brandão de), J., Nguyen, N. and Wauquier, S. (2010) Comprendre la phonologie. Paris: Presses Universitaires de France.

Duchet, J.-L. (1981) La Phonologie. Paris: Presses Universitaires de France.

Léon, P., Burstynsky, E. & Schogt, H. (1977) La phonologie: les écoles et les théories. Paris : Klincksieck.

Martinet, A. (1956) La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (savoie). Paris : M. J. Minard.

Troubetskoï, N. S. (1939) Principes de phonologie. [1949]. Paris : C. Klincksieck.



Traitement quantitatif des données - Responsable de l'UE :

Maxime LAGRANGE

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : épreuve pratique 1h30

RSE: S1 : épreuve pratique 1h30 - Session 2 : épreuve pratique 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cet enseignement a pour principal objectif de permettre aux étudiants de traiter quantitativement des jeux de données et de les analyser ; il s'articule autour de deux thématiques principales : les statistiques descriptives d'une part et les statistiques inférentielles d'autre part.

Une grande importance sera donnée à la mise en pratique via l'exploitation et l'analyse de jeux de données issus de différents contextes (analyse textuelle, analyse syntaxique, sondages d'opinion, ...).

Dans un premier temps, les principaux indicateurs des statistiques descriptives (paramètres de tendance centrale, paramètres de dispersion, corrélation) seront présentés et un rappel sera fait sur l'utilisation de certaines fonctionnalités du tableur (tableaux croisés dynamiques, graphiques, fonctions). Il s'agira de comprendre la signification des indicateurs statistiques puis d'être en mesure de les utiliser afin d'analyser un jeu de données.

Dans un deuxième temps, on abordera les notions clefs des statistiques inférentielles : échantillon, risque d'erreur, intervalle de confiance et tests de comparaison. Il s'agira d'en comprendre la problématique, de confronter l'approche théorique à la mise en pratique par les instituts de sondage et enfin d'être en mesure d'effectuer une étude complète en analysant des données recueillies sur un échantillon.

 **Didacticiels pour l'enseignement du FLM** - Responsable de l'UE : Philippe GODIVEAU

Volume horaire : 18 CM + 18 TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT dossier

RSE: S1 : 100% CT dossier- Session 2 : 100% CT dossier

Descriptif de l'enseignement :

Il s'agit d'observer le fonctionnement de didacticiels actuels en analysant, d'une part, l'application (ou la non-application) des notions théoriques mise en place par les chercheurs (stade logographique, conscience phonologique (L. Sprenger-Charolles) ; empan de lecture, fixations (AFL), et, d'autre part, en analysant l'utilisation des éléments de l'interface par les concepteurs (visuels, sonores) comme aide au développement cognitif de l'apprenant.

La première partie du semestre traite de l'entrée de l'enfant (de 4 à 7 ans) dans la lecture et puis de l'approfondissement des compétences du jeune lecteur (de 11 à 13 ans). Le stade logographique est abordé. La mise en jeu des consciences est étudiée à travers les didacticiels Tibili, Les chemins de la lecture avec Lapin Malin. C'est essentiellement la mise en application des relations graphophonologiques qui est analysée ici. Pour terminer, un logiciel qui aborde la lecture par la conception idéovisuelle est envisagé : Elsa de l'AFL.

La deuxième partie du semestre aborde les didacticiels et matériels qui touchent l'acte d'écriture et dont l'utilisation concerne a priori les niveaux primaires et secondaires. Les enjeux liés à la littérature et à l'écriture « post-modernes » (e-littérature) sont évoqués. Les notions d'hypertexte, d'hypertextualité, d'hyper-roman et d'hyperliens sont abordées.

Les didacticiels sont étudiés comme une aide à l'écriture dont le but est d'éviter la surcharge cognitive du scripteur.

Objectifs :

- Construire les repères théoriques liés à l'enseignement du FLM
- Définir les plus-values et les limites d'un outil numérique pour l'enseignement du FLM
- Appréhender les modifications induites par le numérique dans l'apprentissage du FLM

Compétences visées :

- Identifier les différentes méthodes d'apprentissage de la lecture utilisées
- Développer un regard critique sur le numérique pédagogique
- Analyser les différentes formes d'écriture numérique
- Maîtriser les outils d'écriture numérique individuelle ou collaborative

Bibliographie :

BRUNEL, Magali, DEZUTTER, Olivier, DUFAYS, Jean-Louis. *L'enseignement et l'apprentissage de la lecture aux différents niveaux de la scolarité*. Namur : PU de Namur, 2017. 328 p.

MANGENOT, François. *Les aides logicielles à l'écriture*. Paris : CNDP, 1996. 270 p.

PETITJEAN, Anne-Marie, et HOUDART-MEROT, Violaine. *Numérique et écriture littéraire : mutations des pratiques*. Paris : Hermann, 2015. 176 p.

 **Introduction au TAL** - Responsable de l'UE : Anne-Lyse MINARD

Volume horaire : 12CM + 6TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT oral 30 min. - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours initie les étudiants au domaine du Traitement Automatique des Langues. Après la présentation de diverses approches du TAL, des années 1960 à nos jours, on s'intéressera aux différentes étapes du traitement (analyses phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique) ainsi qu'aux différentes applications (moteurs de recherches, extraction d'information, bases terminologiques, etc.).

Compétences visées :

Connaître les différentes approches des problèmes de traitement automatique et leurs outils.

Bibliographie :

Bouillon, P. (1998). *Traitement automatique des langues naturelles*. De Boeck Supérieur.
Clark, A., Fox, C., & Lappin, S. (Eds.). (2013). *The handbook of computational linguistics and natural language processing*. John Wiley & Sons.
Dale, R., Moisl, H., & Somers, H. (Eds.). (2000). *Handbook of natural language processing*. CRC Press.
Mitkov, R. (Ed.). (2005). *The Oxford handbook of computational linguistics*. Oxford University Press.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Anglais/Espagnol : Grammaire. Exercices de lexique. Lecture de documents. Prononciation et expression. Synthèse de documents. Présentation de documents.
Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

 **UEOI** - Responsable de l'UE : selon l'UEOI choisie
Volume horaire : 15CM ou 15TD Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Voir le catalogue des UEOI

Semestre 4 - Parcours COMTIL



Grammaire pour le TAL - Responsable de l'UE : Anne-Lyse MINARD

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cette UE est une remise à niveau autour des connaissances de base de la grammaire usuelle du français (classes, fonctions, terminologie, critères formels de reconnaissance, usages, valeurs sémantiques associées, problèmes de classification...). Ces différents éléments seront repris dans diverses applications liées au Traitement automatique des langues (TAL).

Compétences visées :

Acquérir un savoir et un savoir-faire indispensables pour la poursuite des études en master SDL

Bibliographie :

Arrivé, M. et al. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française. Paris : Flammarion.

Grevisse M. & Goosse, A. (2008), *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck.

Riegel, M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.



Communication interculturelle - Responsable de l'UE : Caroline CANCE

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs:

Ce cours présente et discute les principaux concepts et problématiques en jeu dans la communication interculturelle (culture, communication, valeurs, représentations, stéréotypes ...). Les étudiant.e.s devront analyser des situations concrètes de communication interculturelle (communication interpersonnelle, communication médiatique, ...) en se basant sur différents supports (textes, documents iconographiques, documents audiovisuels ...). Suivant leur parcours et leur profil, une réflexion spécifique sera menée sur des problématiques telles que : enseignement et interculturalité, marketing et interculturalité ...

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la notion de culture et les enjeux spécifiques de la communication interculturelle
- Connaître les principaux modèles permettant de décrire les rapports de communication et plus spécifiquement la notion d'interculturalité
- Savoir analyser des situations de communication interculturelle
- Comprendre les enjeux de l'interculturalité en relation avec des situations didactiques, commerciales ...

Bibliographie :

Abdallah-Preteceille, M. & Porcher, L. (eds) (1999). *Diagonales de la communication interculturelle*. Paris : Anthropos.

Abdallah-Preteceille, M. & Porcher, L. (2001). *Education et communication interculturelle*. Paris : PUF.

Molinié, M. & Galisson R. (eds). (1992). *Vers une approche relationnelle de la communication interculturelle*. Paris : Sorbonne Nouvelle.

Semestre 4 - Parcours LSF

 **Langue des signes française 3** - Responsable de l'UE : Rémy PIAT(VISUEL)
Volume horaire : 30TD Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral épreuve pratique 30 min.
Statut RSE impossible.

Descriptif de l'enseignement :

Niveau A1.3 (prérequis: niveau A1.2)

Apprentissage de la LSF au niveau introductif selon Cadre Européen de Référence pour les Langues

Objectifs :

- Communiquer de façon simple en LSF pour satisfaire des besoins concrets
- Élargir les bases sémantiques et structurales de la LSF



Stage d'observation en milieu scolaire ou Psychologie et sociologie pour enseignement ou UE du parcours COMTIL - Responsables de l'UE :

Sylvie QUITTELIER (INSPE) ou Anne-Lise DOYEN ou Caroline CANCE

Volume horaire : 12CM (+24h en milieu scolaire) ou 22CM+24TD

Stage d'observation en milieu scolaire ou dispositif AED (Sylvie QUITTELIER)

Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Réinvestir les notions abordées dans l'UE « connaissance des institutions éducatives » : institution éducative, enjeux de l'éducation, déontologie, valeurs et éthique, relation pédagogique...
- Rendre compte et analyser les situations éducatives observées en stage.
- Appréhender les composantes du métier d'enseignant.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer des capacités d'observation et d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer une posture réflexive

Bibliographie / Sitographie :

Meirieu Ph., *Le choix d'éduquer*, ESF.

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Psychologie et sociologie pour enseignement (Anne-Lise DOYEN)

Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;

Compétences visées :

L'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- S'approprier des outils d'analyse des situations éducatives et pédagogiques ;
- Analyser les processus de construction des situations critiques et les prévenir ;
- Coopérer au sein de la communauté éducative et avec les acteurs du territoire.

Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Forquin, J.-C. (1997). *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques*. Paris / Bruxelles : INRP et de Boeck.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : PUF.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.

Semestre 4 - Parcours MEF - FLM/FLE



Communication interculturelle - Responsable de l'UE : Caroline CANCE

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs:

Ce cours présente et discute les principaux concepts et problématiques en jeu dans la communication interculturelle (culture, communication, valeurs, représentations, stéréotypes ...). Les étudiant.e.s devront analyser des situations concrètes de communication interculturelle (communication interpersonnelle, communication médiatique, ...) en se basant sur différents supports (textes, documents iconographiques, documents audiovisuels ...). Suivant leur parcours et leur profil, une réflexion spécifique sera menée sur des problématiques telles que : enseignement et interculturalité, marketing et interculturalité ...

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la notion de culture et les enjeux spécifiques de la communication interculturelle
- Connaître les principaux modèles permettant de décrire les rapports de communication et plus spécifiquement la notion d'interculturalité
- Savoir analyser des situations de communication interculturelle
- Comprendre les enjeux de l'interculturalité en relation avec des situations didactiques, commerciales ...

Bibliographie :

Abdallah-Pretceille, M. & Porcher, L. (eds) (1999). *Diagonales de la communication interculturelle*. Paris : Anthropos.

Abdallah-Pretceille, M. & Porcher, L. (2001). *Education et communication interculturelle*. Paris : PUF.

Molinié, M. & Galisson R. (eds). (1992). *Vers une approche relationnelle de la communication interculturelle*. Paris : Sorbonne Nouvelle.



Stage d'observation en milieu scolaire ou Psychologie et sociologie pour l'enseignement ou UE du parcours COMTIL - Responsables de l'UE : Sylvie QUITTELIER (INSPE) ou Anne-Lise DOYEN ou (voir parcours COMTIL)
Volume horaire : 12CM (+24h en milieu scolaire) ou 22CM+24TD
Stage d'observation en milieu scolaire (Sylvie QUITTELIER)

Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Réinvestir les notions abordées dans l'UE « connaissance des institutions éducatives » : institution éducative, enjeux de l'éducation, déontologie, valeurs et éthique, relation pédagogique...
- Rendre compte et analyser les situations éducatives observées en stage.
- Appréhender les composantes du métier d'enseignant.
- Confronter ses représentations à la réalité des métiers de l'enseignement et construire son projet professionnel.

Compétences visées :

- développer des capacités d'observation et d'analyse de situations d'enseignement-apprentissage
- développer une posture réflexive

Bibliographie / Sitographie :

Meirieu Ph., *Le choix d'éduquer*, ESF.

Site eduscol.education.fr

Site education.gouv.fr

Site des réseaux Canopé <https://www.reseau-canope.fr/>

Psychologie et sociologie pour enseignement (Anne-Lise DOYEN)

Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;

Compétences visées :

L'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- S'approprier des outils d'analyse des situations éducatives et pédagogiques ;
- Analyser les processus de construction des situations critiques et les prévenir ;
- Coopérer au sein de la communauté éducative et avec les acteurs du territoire.

Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Forquin, J.-C. (1997). *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques*. Paris / Bruxelles : INRP et de Boeck.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : PUF.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.



LICENCE 3e année

Semestre 5 - Tronc commun



Histoire et épistémologie de la linguistique - Responsable de l'UE :

Gabriel BERGOUNIOUX

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 6 - 6 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE : S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Comme pour toutes les sciences humaines, la production des concepts en linguistique est inséparable des conditions de leur production. Partant d'une réflexion sur l'apparition de l'écriture en Occident, on présente les travaux de deux penseurs majeurs de l'Antiquité, Platon – et l'énigme de l'étymologie – et Aristote – ou les fondements de la grammaire logique. Après un aperçu sur les écoles orientales (Inde, Arabie) et la pensée médiévale, on suit la réflexion engagée avec la description des langues à la Renaissance, en particulier le français, avant d'en suivre le développement dans la pensée classique et la grammaire générale. L'institution d'une science du langage est observée dans l'émergence de la grammaire comparée à travers ses phases majeures de développement (philologie historique, darwinisme linguistique et école néogrammairienne) et se termine par une présentation des trois structuralismes majeurs, des disciplines de la linguistique et de leurs prolongements contemporains.

Objectifs :

- Connaître l'histoire de la pensée linguistique
- Contextualiser les hypothèses
- Introduire aux courants majeurs de la philosophie et des sciences humaines

Compétences visées :

- Méthodologie d'analyse des textes
- Développement d'une réflexion critique sur les théories

Bibliographie :

Auroux, S. (1989-2000) *Histoire des idées linguistiques*, 3 vol., Bruxelles, Mardaga.

Chevalier, J.-C. (1996) *Histoire de la grammaire française*, Paris, PUF.

Sériot, P. (1999) *Structure et totalité*, Paris, PUF

Swiggers, P. (1997) *Histoire de la pensée linguistique*, Paris, PUF.

Syntaxe de la phrase complexe - Responsable de l'UE : Lotfi ABOUDA

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Le cours aborde la syntaxe de la phrase complexe :

- Définitions
- Taxinomies
- Propriétés internes et externes des classes majeures (complétives, relatives, circonstanciées, infinitives)
- Critères de distinction
- Représentations formelles en X-barre

Compétences visées :

- Identifier et reconnaître les différents types (et sous-types) de phrases complexes
- Maîtriser les techniques de base de l'analyse syntaxique (identification des constituants, catégories, et fonctions) et en étendre l'application à la phrase complexe
- Développer un raisonnement et l'argumenter par des manipulations formelles

Bibliographie / Sitographie :

DELAVEAU, A. (2001). *Syntaxe. La phrase et la subordination*, A. Colin.

HAEGEMAN, L. (2006). *Thinking Syntactically*, Blackwell Publishing.

LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Hachette.

RADFORD, A. (1995). *Transformational Grammar. A first course*, Cambridge University Press.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, PUF.

TELLIER, Ch. (1995). *Éléments de syntaxe du français. Méthodes d'analyse en grammaire générative*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Grammaire d'unification ou Linguistique diachronique - Responsable de l'UE : Emmanuel SCHANG ou Guillaume ENGUEHARD

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Grammaire d'unification (Emmanuel SCHANG)

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Grammaires d'unification : Ce cours présente les grammaires d'unification.

L'objectif du cours sera de réaliser une petite grammaire électronique en utilisant les outils disponibles (parmi xlf, LKB, XMG, etc.).

Compétences acquises : savoir formaliser et implémenter des problèmes syntaxiques simples dans un modèle de grammaires d'unification.

Bibliographie :

Abeillé, A. (2007). *Les grammaires d'unification* (p. 344). Hermès.

Abeillé, A. (1993). *Les nouvelles syntaxes*. Armand Colin, Paris.

Bresnan, J., Asudeh, A., Toivonen, I., & Wechsler, S. (2015). *Lexical-functional syntax* (Vol. 16). John Wiley & Sons.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours a pour objectif de présenter quelques notions fondamentales de l'étude de la langue. Ce cours a pour objectif de présenter les notions fondamentales de l'étude diachronique en prenant les sons de la langue comme point de référence. Dans un premier temps, nous verrons par quels procédés les langues évoluent jusqu'à donner naissance à une ou plusieurs langues nouvelles. Puis, nous introduirons les différentes méthodes à partir desquelles il est possible de définir la relation de parenté de deux langues et de reconstruire la structure de leur ancêtre commun.

Objectif :

- Maîtriser les processus phonétiques
- Comprendre la différence entre ressemblance et parenté linguistique
- Savoir reconstruire une racine hypothétique à partir de données comparatives

Bibliographie :

Collinge, N. E. (1985) *The Laws of Indo-European*. Amsterdam: Benjamins.

Fox, A. (1995) *Linguistic Reconstruction: An Introduction to Theory and Method*. New York: Oxford University Press.

Zink, G. (1986) *Phonétique historique du français*. [1996]. Paris: Presses Universitaires de France.

 **Terrain, enquête, corpus** - Responsable de l'UE : Katja PLOOG

Volume horaire : 12CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS / Distanciel partiel (CM)

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% oral 30 min.

RSE: S1 : 100% dossier écrit - Session 2 : 100% oral 30 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- 1) Présentation générale de la linguistique de terrain : le travail de terrain dans le processus de recherche, la notion d'observation, quelques grandes enquêtes linguistiques en dialectologie, ethnographie de la communication, sociolinguistique
- 2) Le recueil des données : méthodes d'enquête (observation participante, entretiens, questionnaires, protocoles expérimentaux), relation enquêteur-enquêté, dispositifs d'enregistrement
- 3) De l'enquête au corpus : éléments du traitement des données, métadonnées, transcription (objectifs, conventions, outils)
- 4) Analyse des corpus : analyses quantitative et qualitative, interprétation et diversité des langues, outils d'exploitation

Recueil de corpus par étapes

 **Comparer les langues** - Responsable de l'UE : Emmanuel SCHANG

Volume horaire : 12CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Découvrir la diversité et l'universalité des structures linguistiques (syntaxiques principalement). Dans ce cours, les étudiants découvrent des descriptions grammaticales de langues qui leur sont inconnues et travaillent sur des points de typologie des langues tels que : l'ordre des mots dans la phrase, les cas, les accords, les classes nominales, etc.

Compétences visées :

Connaître et maîtriser les principaux concepts de la typologie linguistique.

Bibliographie :

Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale: une introduction typologique*. Hermes Science.

Croft, W. (2002). *Typology and universals*. Cambridge University Press.

Whaley, L. J. (1996). *Introduction to typology: the unity and diversity of language*. Sage Publications.

 **Langue vivante** - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Anglais/Espagnol : Grammaire. Exercices de lexique. Lecture de documents. Prononciation et expression. Synthèse de documents. Présentation de documents.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.

Semestre 5 - Parcours COMTIL

 **Humanités numériques et traitement de l'information** - Responsable de l'UE : Anne-Lyse MINARD

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE : S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Présentation du domaine des Humanités Numériques (définition, enjeux, problématiques, outils) et des différents types de traitement de l'information linguistique à travers l'exploration de corpus de diverses natures (presse, tweets,... oral), des questionnements sur les moyens de rendre explicites les informations recherchées (outils, typologie, ...), les enjeux, méthodologies et méthodes d'évaluation de l'annotation de corpus.

 **Gestion de projets** - Responsable de l'UE : Sonia Tesson

Volume horaire : 6CM+18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT projet+soutenance contacter l'enseignant : christine.robert@univ-orleans.fr

Session unique et statut RSE impossible

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'objectif de ce cours est de donner aux étudiant.e.s les bases d'une bonne gestion de projet, puis d'appliquer ce savoir dans un projet mené par elles.eux-mêmes de A à Z.

Bibliographie:

Gérez vos projets : les clés pour réussir étape par étape, Thibault Pairis.

Gestion de projet : 50 outils pour agir, Fouad Bouchaoui, Yannick Dentinger, Olivier Englander.

Semestre 5 - Parcours LSF

 **Langue des signes française 4** - Responsable de l'UE : Rémy PIAT (VISUEL)

Volume horaire : 30TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral épreuve pratique 30 min. Statut

RSE impossible.

Descriptif de l'enseignement :

Niveau A1.4 (prérequis: niveau A1.3)

Apprentissage de la LSF au niveau introductif selon Cadre Européen de Référence pour les Langues

Objectifs :

- Communiquer de façon simple en LSF pour satisfaire des besoins concrets
- Élargir les bases sémantiques et structurales de la LSF



Psychologie et sociologie pour l'enseignement ou Enseigner l'histoire Géographie ou UE du parcours COMTIL - Responsables de l'UE : Anne-Lise DOYEN (INSPE)/ ou Walter BADIER (INSPE) ou (voir parcours COMTIL) Coeff. 3 - 3 ECTS

Psychologie et sociologie pour enseignement (Anne-Lise DOYEN)

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;

Compétences visées :

L'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- S'approprier des outils d'analyse des situations éducatives et pédagogiques ;
- Analyser les processus de construction des situations critiques et les prévenir ;
- Coopérer au sein de la communauté éducative et avec les acteurs du territoire.

Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Forquin, J.-C. (1997). *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques*. Paris / Bruxelles : INRP et de Boeck.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : PUF.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.

Enseignement l'histoire-géographie à l'école primaire (Walter BADIER)

Volume horaire : 20TD

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

Objectifs :

- Connaître le programme de cycle 3 en histoire-géographie et en maîtriser les grandes notions.
- Connaître les démarches et outils pour enseigner l'histoire et la géographie.

Compétences visées :

- être capable d'analyser une séance d'enseignement et des outils pédagogiques.
- être capable de construire une trame de séquence et de séance.

Bibliographie / Sitographie :

Programmes de cycle 3 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Ressources d'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes (Eduscol) :

<http://eduscol.education.fr/pid34178/histoire-et-geographie.html>

MEUNIER Christophe et SALA Céline, *Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire. La boîte à outils du professeur*, Paris, Dunod, 2016.

Semestre 5 - Parcours MEF - FLE

 **Langue nouvelle** - Responsable de l'UE : Luka RAICKOVIC ou Sylwia DE STAMPA

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral 15-20min. - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20min. - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs:

Il s'agit d'une introduction à une langue nouvelle inconnue typologiquement éloignée du français. Cet enseignement donnera lieu dans le cadre de l'UE Didactique du FLE et stage à la réalisation d'un carnet d'apprentissage.

Compétences visées :

Se mettre à la place d'un apprenant débutant en s'initiant à une langue inconnue typologiquement éloignée pour développer ses compétences métacognitives.

 **Histoire des méthodologies de l'enseignement du FLE** - Responsable de l'UE : Marie SKROVEC

Volume horaire : 24TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral 15-20min. - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20min. - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Ce cours retrace l'histoire des méthodologies de l'enseignement des langues étrangères en général et du FLE en particulier depuis les méthodes traditionnelles (antérieures à la méthode directe) jusqu'à l'approche communicative et actionnelle ; des unités didactiques relevant de ces courants sont analysées.

Compétences visées :

Connaître les caractéristiques principales des différents courants méthodologiques, savoir reconnaître les manuels qui s'inscrivent dans ces courants et les analyser de manière critique.

Bibliographie :

Ouvrage généraux

GALISSON, Robert (1980), *D'hier à aujourd'hui, la didactique du français langue étrangère, du structuralisme au fonctionnalisme*, CLE International.

PUREN, Christian (1988/2012), *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/CLE international

version numérisée de l'édition 1988 : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiFz6nMo6zqAhUBzoUKHc76AdgQFjACegQIAxAB&url=https%3A%2F%2Fwww.aplv-languesmodernes.org%2Fdocrestreint.api%2F1849%2Fb1a-776bacb5d6ccbb0a692b19bd88566e4b5a707%2Fpdf%2Fpuren_histoire_methodologies.pdf&usg=AOvVaw0a2K5CT9fX7AgDBtERGgdV

Référentiels :

- Le français fondamental 1er degré, Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, Paris, Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français, 1959/1972.
- COSTE, Daniel et al. (1976), *Un Niveau-seuil : systèmes d'apprentissage des langues vivantes par les adultes*, Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud, CREDIF.
- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2000, Didier.

Semestre 5 - Parcours MEF - FLM



Psychologie et sociologie pour l'enseignement ou Enseigner l'histoire Géographie ou UE du parcours COMTIL - Responsables de l'UE : Anne-Lise DOYEN (INSPE)/ ou Walter BADIER (INSPE) ou (voir parcours COMTIL)
Coeff. 3 - 3 ECTS

Psychologie et sociologie pour enseignement (Anne-Lise DOYEN)

Volume horaire : 22CM

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- découvrir quelques sous-domaines de la psychologie et de la sociologie, leurs démarches et leurs objets d'études ;

Compétences visées :

L'UE permet une première approche des compétences suivantes :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Prendre en compte la diversité des élèves ;
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
- S'approprier des outils d'analyse des situations éducatives et pédagogiques ;
- Analyser les processus de construction des situations critiques et les prévenir ;
- Coopérer au sein de la communauté éducative et avec les acteurs du territoire.

Bibliographie / Sitographie :

Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'Ecole*. Armand Colin.

Ferrand, L., Lété, B., & Thevenot, C. (Eds.) (2018). *Psychologie cognitive des apprentissages scolaires*. Dunod.

Forquin, J.-C. (1997). *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques*. Paris / Bruxelles : INRP et de Boeck.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : PUF.

Lieury, A. (Ed.) (2010). *Psychologie pour l'enseignement*. Dunod.

Enseignement l'histoire-géographie à l'école primaire (Walter BADIER)

Volume horaire : 20TD

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20min.

Objectifs :

- Connaître le programme de cycle 3 en histoire-géographie et en maîtriser les grandes notions.
- Connaître les démarches et outils pour enseigner l'histoire et la géographie.

Compétences visées :

- être capable d'analyser une séance d'enseignement et des outils pédagogiques.
- être capable de construire une trame de séquence et de séance.

Bibliographie / Sitographie :

Programmes de cycle 3 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Ressources d'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes (Eduscol) :

<http://eduscol.education.fr/pid34178/histoire-et-geographie.html>

MEUNIER Christophe et SALA Céline, *Enseigner l'histoire-géographie à l'école primaire. La boîte à outils du professeur*, Paris, Dunod, 2016.



Mathématiques élémentaires - Responsable de l'UE : Maxime LAGRANGE

Volume horaire : 24TD

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs:

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Il s'agit d'un cours de remise à niveau en mathématiques élémentaires, en vue de la préparation à divers concours – professorat des écoles, etc.

Programme (non exhaustif) :

- Numération
- Arithmétique : multiples, diviseurs, ppcm, pgcd, ...
- Calcul : proportionnalité, pourcentages, mesures, conversions, ...
- Géométrie plane : constructions à la règle et au compas, polygones, ...

Le cours sera adapté au public : les notions élémentaires d'algèbre ou d'analyse qui manqueraient aux étudiants pour appréhender cet enseignement seront revues.



LICENCE 3e année

Semestre 6 - Tronc commun

Cognition - Responsable de l'UE : Caroline CANCE

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Après avoir défini la cognition et proposé un tour d'horizon des disciplines qui l'étudient, ce cours présente et discute les principales théories de la cognition (cognitivisme, connexionnisme, cognition située ...) et les principaux modèles en linguistique cognitive.

Il permet également aux étudiant.e.s de se familiariser avec les objets et méthodologies de recherche en sciences cognitives en s'attachant notamment à la question des relations entre langage et cognition.

Le cours est constitué d'apports théoriques fournis par l'enseignante et de séances thématiques élaborées et présentées par les étudiant.e.s. Les séances de TD sont consacrées à la préparation de ces séances thématiques ainsi qu'à la réflexion et l'élaboration de protocoles expérimentaux.

Compétences visées :

- Connaître et comprendre les différents paradigmes théoriques des sciences cognitives et de la linguistique cognitive
- Réaliser des recherches bibliographiques sur une thématique cognitive
- Proposer une synthèse collective à visée pédagogique à partir des lectures d'article et autres ressources
- Analyser des protocoles expérimentaux

Bibliographie :

Fuchs, C. (ed.) (2004). *La linguistique cognitive*. Paris : Orphrys.
Houdé, O. & al. (eds.) (1998, 2003). *Vocabulaire de sciences cognitives*. Paris : P.U.F.
Lieury, A. (2010). *Manuel visuel de psychologie cognitive*. Paris: Dunod.
Rastier, F. (1991). *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : PUF.
Vandeloise, C. (ed.) (2003). *Langues et cognition*. Paris : Hermès.

Pragmatique des énoncés - Responsable de l'UE : François NEMO

Volume horaire : 12CM + 18TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Le cours a pour objet d'introduire à la pragmatique contemporaine en situant sa démarche relativement au reste de la linguistique, et de présenter les pragmatiques de l'énoncé, des plus anciennes aux plus récentes, ainsi que les pragmatiques des contributions.

Seront ainsi abordées les questions relatives à la nature des énoncés, aux théories de l'implicite et du discours, à la relation entre communication et interprétation (en particulier aux mécanismes attentionnels et argumentatifs/scalaires).

Objectifs :

Maîtrise des strates interprétatives propres aux énoncés et contributions, compréhension des mécanismes qui les génèrent et de la relation entre sémantique et pragmatique (y compris avec prise en compte de la prosodie).

Bibliographie / Sitographie :

Austin, John. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.

Anscombre et Ducrot (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

Nemo & Cadiot (1997). « Un problème insoluble ? » Numéro 1 + Numéro 2 de la Revue de Sémantique et Pragmatique. Téléchargement + disponible à la BU.

Nemo, & Petit (2009). "De la prosodie en discours à la prosodie en langue : lexicalisation de la forme prosodique des emplois-types". In Yoo & Delais-Roussarie. (eds), *Actes d'IDP 09* (Interface Discours & Prosodie) Paris, pp.302-312.

(www.makino.linguist.jussieu.fr/idp09/docs/IDP_actes/Articles/nemo.pdf)



Morphologie - Responsables de l'UE : François NEMO & Badreddine HAMMA

Volume horaire : 24CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'objectif du cours est d'introduire aux modèles morphologiques contemporains, aussi bien en ce qui concerne la morphosyntaxe et la morphologie flexionnelle qu'en ce qui concerne la génération du lexique (morphosémantique).

Le cours présente un rapide aperçu historique des questionnements morphologiques, étroitement liés à l'approche comparative des langues. En ce qui concerne la morphologie flexionnelle, il s'agira alors d'appréhender les phénomènes et les procédés généraux d'ordre morphosyntaxique et morphophonologique en les observant dans des langues présentant des différences typologiques majeures.

En ce qui concerne la formation des mots et le lexique, le cours introduit aux modèles à base de mots et aux limites de ces modèles (notion de listème), avant d'introduire aux modèles à base de morphèmes. Il introduit sur ces deux bases la question des constructions morphologiques avant d'interroger les relations interlexicales. Il vise l'acquisition de l'ensemble des méthodes associées à ces modèles.

Bibliographie / Sitographie :

Dressler Wolfgang & Willi Mayerthaler & Oswald Panagl & Wolfgang Ullrich Wurzel, 1988, Leit-motifs in Natural Morphology, Amsterdam: John Benjamins

Haspelmath, Martin, 2002, Understanding Morphology, New York : Arnold Publishers / Oxford University Press

Huot, Hélène, 2001, La morphologie. Forme et sens des mots du français, Paris : Armand Colin (coll. Coursus)

Mel'cuk, Igor, 1993, Cours de morphologie générale, Montréal / Paris : Presses universitaires de Montréal / CNRS éditions

Nemo, François (2004) « Constructions et morphèmes » Revue de Sémantique et de Prag-matique, n° 15-16 : 11-32. Téléchargeable et disponible à la BU.

Nemo, François (2005). Morphemes and Lexemes versus Morphemes or Lexemes. In Morphology and Linguistic Typology. (MMM4). Booij et alii (eds). Université de Bologne. 195-208.

Téléchargeable.

Nemo, François (2010) "Routines interprétatives, constructions grammaticales et constructions discursives". Estudos Linguísticos/Linguistic Studies, 5. Edições Colibri/CLUNL, Lisboa, 35-53.

(http://www.clunl.edu.pt/resources/docs/revista/n5_fulltexts/5b%20francois%20nemo.pdf)

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Après une introduction qui permet de situer la psycholinguistique dans le champ des sciences cognitives et dans son rapport avec la linguistique, ce cours présente les processus en jeu dans le traitement des différentes modalités langagières, à savoir la perception et la compréhension du langage oral, la production de l'oral et de l'écrit, la lecture. Le cours s'organise autour de la présentation d'expériences psycholinguistiques et de l'analyse des résultats. Ainsi, les recherches actuelles dans ce domaine seront mises en perspective avec les questions d'usage de la langue (chez l'enfant en développement et chez l'adulte), d'apprentissage et de pratique de la lecture, d'apprentissage de l'écrit.

Le travail de TD porte sur la mise en place d'une expérimentation de type psycholinguistique. Les étudiants sont amenés à travailler les différentes étapes qui organisent ce type de recherche : réflexions théoriques, mise en place d'un protocole expérimental, passation des tâches, analyses des résultats et rédaction d'un rapport d'enquête, à l'image de ce qu'est un article scientifique.

Compétences visées :

- Etre capable de différencier les différentes modalités langagières que sont la perception, la compréhension, la production, les activités métalinguistiques
- Connaitre les principales méthodes employées en psycholinguistique, et savoir expliquer les données qui en résultent
- Etre capable de mener un mini-projet de recherche et de comprendre toutes les étapes d'une recherche scientifique
- Pouvoir rédiger un rapport d'enquête selon le format d'un écrit scientifique (parties théorique, méthodologique, résultats et analyses, discussion, bibliographie)

Bibliographie / Sitographie :

- Caron, J. (2008 [1989]). *Précis de psycholinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Segui, J. & Ferrand, L. (2000). *Leçons de parole*. Paris : Odile Jacob.
- Spinelli, E. & Ferrand, L. (2005). *Psychologie du langage – L'écrit et le parlé, du signal à la signification*. Paris : Armand Colin.
- Tomasello, M. (2003). *Constructing a language : a usage-based theory of language acquisition*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Weil-Barais, A. (2007 [1993]). *L'homme cognitif*. Paris : Presses Universitaires de France.



Pragmatique de l'interaction - Responsable de l'UE : François NEMO

Volume horaire : 12CM + 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE : S1 : 100% CT oral 15-20 min - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Place de la pragmatique dans les approches interactionnistes et dans l'étude des interactions verbales. De la sociologie de la face à la pragmatique de la politesse. De l'ethnométhodologie à l'analyse de la conversation. Des paires adjacentes à la grammaire de conversation. Des contributions aux séquences contributionnelles : principe de coopération et co-construction du champ attentionnel, ratification des contributions et préférence pour l'accord.

Bibliographie :

Vion, R (2000). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette.



Langue vivante - Responsable de l'UE : LANSAD

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Anglais/Espagnol : Grammaire. Exercices de lexique. Lecture de documents. Prononciation et expression. Synthèse de documents. Présentation de documents.

Allemand : L'enseignement d'Allemand pour spécialistes des autres disciplines travaille sur toutes les compétences écrites et orales et est organisé par groupes de niveau (A2/2 à B1+).

Bibliographie:

Anglais : S. PERSEC, Grammaire raisonnée anglais, niveau avancé B2 à C1, Ophrys.



Logique - Responsable de l'UE : Maxime LAGRANGE

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE : S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cet enseignement est une introduction élémentaire à la logique propositionnelle et à la logique des prédicats. Son objectif est de permettre aux étudiants d'effectuer des formalisations de raisonnements énoncés en langage naturel et de réaliser des preuves formelles (tables de vérité, raisonnement par l'absurde, etc.) de façon à analyser ceux-ci.

Les principales notions abordées en logique des propositions sont : la proposition, les connecteurs logiques, les arbres de construction, les syllogismes, le raisonnement par l'absurde. Une approche syntaxique et sémantique sera proposée.

Les principales notions abordées en logique des prédicats sont : les quantificateurs existentiel et universel, le carré d'Aristote, le raisonnement par l'absurde et les syllogismes catégoriels.

Semestre 6 - Parcours COMTIL

 **Marketing fondamental et opérationnel**- Responsable de l'UE : Joseph KASWENGI

Volume horaire : 18CM+12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 50%CC écrit, oral et projet + 50% CT - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- 1ère partie : la connaissance du marché (démarche marketing, le marketing international, recherche des informations primaires et secondaires, analyse des données recueillies)
- 2ème partie : la stratégie et le plan d'action marketing (segmentation, ciblage, positionnement, politiques produit, prix, communication, distribution).

 **Stage ou projet professionnel**- Responsable de l'UE : divers département SDL

Volume horaire : stage de découverte d'une durée de 2 à 8 semaines+ 9TD

Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : 100% CT rapport

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant réalisera :

- soit un stage de découverte d'une durée de 2 à 8 semaines maximum. Celui-ci, visant à découvrir les activités des secteurs de la communication et du traitement de l'information linguistique, donnera lieu à un rapport de stage.
- soit un projet tutoré, qui pourra être réalisé individuellement ou collectivement, et qui aura pour objectif de développer l'esprit de synthèse, le travail en équipe, le travail par objectif et la conduite d'une étude ou d'une réalisation dans le respect des délais. Il sera évalué par le rendu d'un livrable et la présentation d'un rapport.

Semestre 6 - Parcours LSF sans stage

-  **Langue des signes française 5** - Responsable de l'UE : Rémy PIAT (VISUEL)
Volume horaire : 30TD Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral épreuve pratique 30 min.
Statut RSE : impossible

Descriptif de l'enseignement :

Niveau A2.1 (prérequis: niveau A1.4')

Apprentissage de la LSF au niveau intermédiaire selon Cadre Européen de Référence pour les Langues

Objectifs :

- Participer à une conversation simple
- décrire différentes situations de la vie quotidienne

-  **Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire** - Responsable de l'UE : Oliver DURAND
Volume horaire : 20TD Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Acquérir une vue globale du contenu des programmes de sciences expérimentales à l'école primaire ;
- Découvrir les méthodes pédagogiques et les contenus didactiques actuels propre à l'enseignement des sciences à l'école primaire (socio-constructivisme, démarche d'investigation).
- Éléments de cours sur la démarche d'investigation et sur quelques notions fondamentales de SVT, de Sciences Physiques et de Technologie ;
- Mise en situation d'investigation (résolution de problèmes en travail de groupe, manipulations, recherches documentaires, etc.) ;
- Echange entre les étudiants lors de phases de débat pour comparer les conclusions des groupes et favoriser l'analyse des situations d'apprentissage.

Compétences visées :

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis :

- Des connaissances fondamentales sur le contenu des programmes de sciences de l'école primaire ;
- Des connaissances sur la démarche d'investigation, méthode didactique mise en œuvre actuellement à l'école primaire ;
- La conscience de l'importance des choix pédagogiques de l'enseignant sur la motivation des élèves et l'ambiance de classe ;
- La capacité à se mettre en situation d'investigation scientifique à partir d'une situation problème classique liée à leur environnement quotidien ;
- Mais, avant tout et surtout, la conviction que la pratique et l'enseignement des sciences à un niveau élémentaire est accessible à tous, y compris à celles et ceux qui ont gardé un mauvais souvenir de l'enseignement de sciences au cours de leur scolarité.

Bibliographie:

Programmes de l'école maternelle (cycle 1), B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015 ;

Programmes de l'école élémentaire (cycles 2 et 3), B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015

Outils pédagogiques en ligne du site « la main à la pâte », consultables en ligne à l'adresse électronique suivante :

<https://www.fondation-lamap.org/outils-pedagogiques>

Semestre 6 - Parcours LSF avec stage

 **Langue des signes française 5** - Responsable de l'UE : Rémy PIAT (VISUEL)

Volume horaire : 30TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral épreuve pratique 30 min.

Statut RSE : impossible

Descriptif de l'enseignement :

Niveau A2.1 (prérequis: niveau A1.4')

Apprentissage de la LSF au niveau intermédiaire selon Cadre Européen de Référence pour les Langues

Objectifs :

- Participer à une conversation simple
- décrire différentes situations de la vie quotidienne

 **Stage ou projet professionnel** - Responsable de l'UE : divers département SDL

Volume horaire : stage de découverte d'une durée de 2 à 8 semaines+ 9TD

Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : 100% CT rapport

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant réalisera :

- soit un stage de découverte d'une durée de 2 à 8 semaines maximum. Celui-ci, visant à découvrir les activités des secteurs de la communication et du traitement de l'information linguistique, donnera lieu à un rapport de stage.
- soit un projet tutoré, qui pourra être réalisé individuellement ou collectivement, et qui aura pour objectif de développer l'esprit de synthèse, le travail en équipe, le travail par objectif et la conduite d'une étude ou d'une réalisation dans le respect des délais. Il sera évalué par le rendu d'un livrable et la présentation d'un rapport.

Semestre 6 - Parcours MEF - FLE

 **Didactique du FLE et période d'observation** - Responsable de l'UE :

Marie SKROVEC

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min+dossiers

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min+dossiers. - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min. +dossiers

Descriptif de l'enseignement :

Le cours s'articule autour de plusieurs composantes :

- Connaissance des apprenants, identification des compétences, des besoins et objectifs d'apprentissage
- Élaboration d'un cours et d'une fiche pédagogique
- Présentation des différentes formes d'évaluation (diagnostique et pronostique, formative et sommative) et analyse d'erreurs
- Introduction à l'acquisition des L2
- Connaissance et compréhension de la classe de langue en tant qu'espace, temps, groupe humain.

Dans le cadre de ce cours, les étudiants seront amenés :

- 1) à réfléchir sur leur parcours d'apprentissage des langues étrangères,
- 2) à observer des cours de langue étrangère dans des établissements d'enseignement publics, privés ou associatifs.

Compétences visées :

Savoir construire un cours de FLE, comprendre un public et ses besoins, analyser le profil psycho-cognitif d'un apprenant, savoir analyser des erreurs et évaluer des productions d'apprenants.

Bibliographie:

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2000, Didier.

CUQ, Jean-Pierre & GRUCA, Isabelle (2011) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble.

PORCHER, Louis (2004) : *L'enseignement des langues étrangères*, Hachette Éducation.

TAGLIANTE, Christine (2005) : *L'évaluation et le cadre européen commun*, CLE international.

TAGLIANTE, Christine (2006) : *La classe de langue*, CLE International.



Grammaire pour le FLE - Responsable de l'UE : Marie SKROVEC

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min. - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE est une remise à niveau autour des connaissances de base de la grammaire usuelle du français (classes, fonctions, terminologie, critères formels de reconnaissance, usages, valeurs sémantiques associées, problèmes de classification...). Ces différents éléments seront repris dans diverses applications liées, en fonction du parcours choisi par l'étudiant, à l'enseignement du français langue étrangère (FLE) ou au Traitement automatique des langues (TAL).

Compétences visées :

Acquérir un savoir et un savoir-faire indispensables pour la poursuite des études en master, dans les différents types de parcours (DFP, DCN, LouTal et LinCom)

Bibliographie:

Arrivé, M. et al. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

Grevisse M. & Goosse, A. (2008), *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck.

Riegel, M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Semestre 6 - Parcours MEF - FLM

 **Didactique du FLM et période d'observation** - Responsable de l'UE :
Philippe GODIVEAU

Volume horaire : 18CM+20TD Coeff. 4 - 4 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT dossier

RSE: S1 : 100% CT dossier - Session 2 : 100% CT dossier

Objectifs :

- Développer un regard critique sur les méthodes d'apprentissage
- Identifier les repères de progression chez un apprenant
- Construire une progression des apprentissages

Compétences visées :

- Maîtriser les notions et le vocabulaire professionnel de la didactique du FLM
- Problématiser une situation didactique
- Prendre en considération l'hétérogénéité d'un public
- Développer un regard critique sur des choix didactiques et pédagogiques

Descriptif de l'enseignement :

Il s'agit de permettre aux étudiants de construire une réflexion personnelle sur les enjeux de l'enseignement/apprentissage du français langue maternelle selon 3 axes : lire, écrire, dire. Les étudiants s'appuieront sur les notions présentées en cours (apports des recherches, situations didactiques) et sur les TD (retour sur les représentations personnelles, analyses de vidéos didactiques, observations de vidéos tournées en classe ou de documentaires...).

Un cours introductif sur les notions de « didactique », de « pédagogie » et de « médiation » est destiné à cerner le champ de l'UE.

Le cours fera le point sur les différentes facettes et les méthodes de l'enseignement de la lecture. L'accent sera mis sur l'importance donnée à l'heure actuelle au décodage (importance des relations grapho-phonologiques, conscience phonologique...) et à la construction du sens (compréhension littérale, inférentielle) ainsi que sur les aspects culturels de l'apprentissage. Des vidéos seront observées, des pistes pédagogiques seront tracées (défis lecture, étude d'une œuvre complète...).

L'écriture sera abordée sous l'angle de l'opposition entre rédaction et expression écrite afin de mieux définir ses fonctions et les diverses dimensions de la compétence scripturale (linguistique, graphique, psychologique...). La réécriture sera étudiée notamment à la lumière des pratiques informatiques. On abordera les singularités et constantes de la production d'écrit (Sylvie Plane).

Des apports complémentaires seront proposés concernant le contenu : didactique de la grammaire, types de textes, genres littéraires.

La didactique de l'oral : « Devenir l'auteur de sa parole » (Dominique Bucheton). Les enjeux de l'oral seront présentés à travers certaines notions (« compétences communicatives », « interactions verbales »).

Stage d'observation de pratiques de classes d'une durée maximum de 5 jours. L'enseignant fournira une liste de critères d'observations (préparation de cours, organisation géographique de la salle, circulation de la parole...)

Bibliographie:

PLANE, Sylvie. *L'évolution de l'enseignement de la lecture en France, depuis dix ans*. Observatoire National de la lecture, 2004. 114 p.

BUCHETON, Dominique. *Refonder l'enseignement de l'écriture : vers des gestes professionnels plus ajustés du primaire au lycée*. Paris : Retz, 2014. 304 p.

GRANDATY, Michel, TURCO, Gilbert. *L'oral dans la classe: discours, métadiscours, interactions verbales et construction de savoirs à l'école primaire*. Paris : Institut national de recherche pédagogique, 2001. 436 p.



Grammaire pour le FLM - Responsable de l'UE : Dominique BRUNOT

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15-20 min. - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Enseigner et expliquer l'approche grammaticale héritée de la tradition scolaire.

Compétences visées :

Connaître et comprendre la terminologie de la grammaire « scolaire », maîtriser ses méthodes d'analyse et savoir les appliquer à la plupart des énoncés, être capable de repérer et de commenter les écarts par rapport à la norme morphologique ou syntaxique (maladresses plus ou moins courantes, évolution de l'usage, langue littéraire, audaces stylistiques...).

Bibliographie:

Arrivé, M. et al. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

Denis, D. et al. (1997). *Grammaire du français*. Le Livre de Poche

Grévisse M. & Goosse, A. (2008), *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck.

Riegel, M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Enseigner les sciences expérimentales à l'école primaire - Responsable de l'UE : Oliver DURAND

Volume horaire : 20TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15-20 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Acquérir une vue globale du contenu des programmes de sciences expérimentales à l'école primaire ;
- Découvrir les méthodes pédagogiques et les contenus didactiques actuels propre à l'enseignement des sciences à l'école primaire (socio-constructivisme, démarche d'investigation).
- Éléments de cours sur la démarche d'investigation et sur quelques notions fondamentales de SVT, de Sciences Physiques et de Technologie ;
- Mise en situation d'investigation (résolution de problèmes en travail de groupe, manipulations, recherches documentaires, etc.) ;
- Echange entre les étudiants lors de phases de débat pour comparer les conclusions des groupes et favoriser l'analyse des situations d'apprentissage.

Compétences visées :

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis :

- Des connaissances fondamentales sur le contenu des programmes de sciences de l'école primaire ;
- Des connaissances sur la démarche d'investigation, méthode didactique mise en œuvre actuellement à l'école primaire ;
- La conscience de l'importance des choix pédagogiques de l'enseignant sur la motivation des élèves et l'ambiance de classe ;
- La capacité à se mettre en situation d'investigation scientifique à partir d'une situation problème classique liée à leur environnement quotidien ;
- Mais, avant tout et surtout, la conviction que la pratique et l'enseignement des sciences à un niveau élémentaire est accessible à tous, y compris à celles et ceux qui ont gardé un mauvais souvenir de l'enseignement de sciences au cours de leur scolarité.

Bibliographie:

Programmes de l'école maternelle (cycle 1), B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015 ;

Programmes de l'école élémentaire (cycles 2 et 3), B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015

Outils pédagogiques en ligne du site « la main à la pâte », consultables en ligne à l'adresse électronique suivante :

<https://www.fondation-lamap.org/outils-pedagogiques>



Stage ou projet professionnel - Responsable de l'UE : divers département SDL

Volume horaire : stage de découverte d'une durée de 2 à 8 semaines+ 9TD

Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : 100% CT rapport

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étudiant réalisera :

- soit un stage de découverte d'une durée de 2 à 8 semaines maximum. Celui-ci, visant à découvrir les activités des secteurs de la communication et du traitement de l'information linguistique, donnera lieu à un rapport de stage.
- soit un projet tutoré, qui pourra être réalisé individuellement ou collectivement, et qui aura pour objectif de développer l'esprit de synthèse, le travail en équipe, le travail par objectif et la conduite d'une étude ou d'une réalisation dans le respect des délais. Il sera évalué par le rendu d'un livrable et la présentation d'un rapport.



Liste (non exhaustive) des enseignants 2020-2021



Lotfi ABOUDA - Bureau 220

Professeur des Universités. Docteur en Sciences du Langage de l'Université Paris 7, 1997.

Spécialités : Syntaxe, sémantique, linguistique française.

02 38 49 47 02

lotfi.abouda@univ-orleans.fr



Flavie BAUDON

Chargée de cours. Orthophoniste, DEA de Neuro-physiologie de l'Université de Tours.

Spécialité : Orthophonie

Enseignement dispensé en 2020-2021 : Orthophonie



Gabriel BERGOUNIOUX - Bureau 211

Professeur des universités. Docteur en Sciences du Langage de l'Université de Paris 7, 1981.

Directeur du LLL (UMR 7270)

Spécialités : Histoire et épistémologie de la linguistique, phonétique et phonologie, sociolinguistique.

02 38 49 47 04

gabriel.bergounioux@univ-orleans.fr



Dominique BRUNOT - Bureau 26-4 (Institut de Français)

Professeur certifié

Spécialités : Grammaire du français. Stylistique. Français langue étrangère.

02 38 47 48 49

dominique.brunot@univ-orleans.fr



Caroline CANCE - Bureau 217

Maître de Conférences. Docteur en Sciences du Langage de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2008.

Spécialités : Sémantique cognitive, analyse de discours, sciences cognitives.

02 38 49 47 01

caroline.cance@univ-orleans.fr



Céline DUGUA - Bureau 214

Maître de Conférences. Docteur en Sciences du Langage de l'Université Grenoble 3, 2006.

Spécialités : Phonétique, acquisition.

02 38 49 24 13

celine.dugua@univ-orleans.fr



Guillaume ENGUEHARD - Bureau 214

Maître de Conférences. Docteur en Sciences du Langage de l'Université Paris Diderot-Paris 7.

Spécialités : Phonologie, Morphologie

guillaume.enguehard@univ-orleans.fr



Philippe GODIVEAU - Bureau 225

Professeur certifié

Spécialités : Didactique et nouvelles technologies

philippe.godiveau@univ-orleans.fr



Emmanuelle GUERIN

Maître de Conférences HDR. Docteur en Sciences du Langage de l'Université Paris Ouest, 2006.

Spécialités : Sociolinguistique, didactique du FLM.

emmanuelle.guerin@univ-orleans.fr



Badreddine HAMMA - Bureau 215

Maîtres de conférences en Sciences du Langage. Docteur de l'Université Paris 10 – Nanterre, 2005.

Spécialités : Morphosyntaxe, sémantique, analyse du discours, lexicologie, didactique.

02 38 49 40 27

badreddine.hamma@univ-orleans.fr



Anne-Lyse MINARD - Bureau 217

Maître de conférences. Docteur en informatique de l'Université Paris Sud, 2012. Spécialités : Traitement automatique des langues.

02 38 49 40 73

anne-lyse.minard@univ-orleans.fr



François NEMO - Bureau 215

Professeur des universités. Docteur en Sciences du Langage de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 1992.

Spécialités : sémantique, pragmatique, morphologie, typologie.

02 38 49 49 26

francois.nemo@univ-orleans.fr



Katja PLOOG - Bureau 222

Professeure des universités. Docteur en sciences du langage de l'Université Bordeaux 3, 1999.

Spécialités : Corpus oraux, syntaxe, analyse de discours, contacts linguistiques, histoire de la linguistique.

Responsable du Master.

02 38 49 24 71

katja.ploog@univ-orleans.fr



Jean-Louis ROUGE - Bureau 222

Professeur des universités. Docteur en Sciences du Langage de l'Université de Lyon 2, 1985.

Spécialités : Sociolinguistique (contacts de langues et multilinguisme, langues créoles, politique linguistique ...), acquisition des L2, lexicographie.

Responsable du Master.

02 38 49 24 08

jean-louis.rouge@univ-orleans.fr



Emmanuel SCHANG - Bureau 225

Maître de conférences. Docteur en Sciences du Langage de l'Université Nancy 2, 2000.

Spécialités : Formalismes syntaxiques, langues créoles

02 38 49 24 94

emmanuel.schang@univ-orleans.fr



Marie SKROVEC - Bureau 220

Maître de conférences. Docteur en Sciences du Langage de l'Université de Provence (cotutelle : Albert Ludwigs Universität Freiburg)

Spécialités : Corpus oraux, linguistique française, didactique du FLE

02 38 49 24 96

marie.skrovec@univ-orleans.fr



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)

Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

.....



Responsable du service - Bureau 124

scolarite.llsh@univ-orleans.fr



Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Patricia LEBRUN

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Stéphanie HARDY

02 38 49 25 00

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr



Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121

Mme Françoise DAOUDI (LP Cartographie, LP Développement rural, Erasmus)

02 38 41 70 83

licences.llsh@univ-orleans.fr

M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)

02 38 41 73 28

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Vanessa MARCHAND (LEA)

02 38 49 24 79

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Valérie LETELLIER (SDL – Histoire, Géographie et Passerelle handicap)

02 38 41 71 65

licences.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimées (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUIO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...) ;

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...) ;

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...) ;

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...) ;



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- les correspondantes administrative sont Céline Leclerc et Peggy Lecuyer.

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante Maison de l'Etudiant

Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

LLL : Laboratoire Ligérien de Linguistique

UMR 7270 (Université d'Orléans – Université de Tours – Bibliothèque nationale de France – CNRS)

FR 2393 Institut de Linguistique Française

Directeur : Gabriel Bergounioux

Le LLL réunit 32 enseignants-chercheurs et chercheurs, dont 9 habilités à diriger des recherches, 5 conservateurs, 7 ingénieurs et techniciens et 35 doctorants. Les programmes de recherche impliquent une cinquantaine de collaborateurs, professeurs et maîtres de conférences associés, universitaires d'autres pays, enseignants du premier et du second degré...

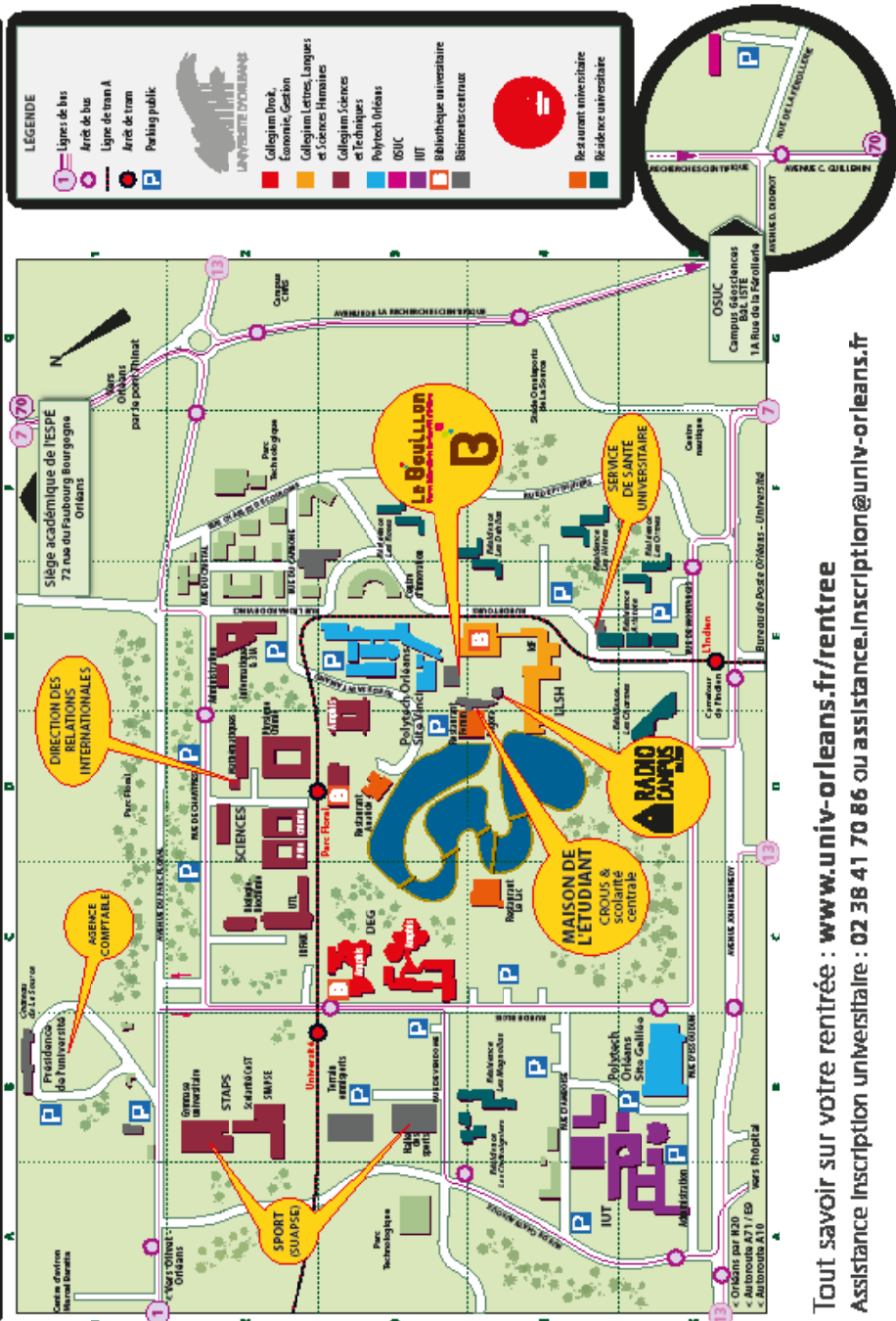
Couvrant l'ensemble des domaines, des disciplines et des approches constitutives de la linguistique contemporaine, le LLL a une expertise reconnue dans le traitement variationniste des langues à transmission écrite (Enquête Sociolinguistique à Orléans) et des langues à tradition orale (palikur, créoles à base portugaise, langues du Burkina), depuis l'approche anthropologique du terrain jusqu'au traitement numérique des données. Le laboratoire est un acteur majeur en Europe pour la méthodologie et la constitution d'archives numériques (*digital humanities*) où il bénéficie d'une expertise reconnue en matière de données sonores en lien avec le département de l'audiovisuel de la BnF.

Le LLL bénéficie du soutien de l'Université, du CNRS, de la Région Centre et des moyens de l'Equipex Ortolang. Il est impliqué dans les formations de Master et de doctorat. Présent dans l'édition scientifique (*Revue de Sémantique et Pragmatique*) et dans la mise en ligne des corpus dans le cadre de l'Infrastructure de Recherche Humanités Numériques (Huma-Num), il organise des colloques et des journées d'études centrées sur ses thèmes de recherche. Le LLL participe au GDRI « Phonological Theory Agora » et pilote le GDRI SEEPICLA (Structure, Emergence and Evolution of Pidgin and Creole Languages).

Retrouvez l'actualité LLSH
sur notre facebook

<https://www.facebook.com/collegium.llsh>

Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
 Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

UFR LLSH
 10 rue de Tours,
 45100 Orléans La Source